mars 2014

Populations «bloquées» en temps de crise

Richard Black et Michael Collyer

L'étude des populations forcées de rester immobiles, ou «bloquées», remet en question les approches théoriques comme pratiques de la mobilité et des crises, qui donnent priorité au mouvement. Ceux qui ont perdu le contrôle au point de ne plus pouvoir décider de s'éloigner en cas de danger ont inévitablement perdu beaucoup plus.

Les situations dans lesquelles les individus sont incapables de se déplacer pour échapper au danger sont préoccupantes, pour des raisons d'ordre humanitaire évidentes. Cette immobilité accentue leur vulnérabilité et entrave parfois l'accès aux acteurs humanitaires. Il existe aussi un nombre croissant de données indiquant que certains facteurs, tels que le changement environnemental, sont susceptibles d'entraver plutôt que de faciliter les mouvements.

Pour être considérées comme «bloquées», les personnes ne doivent pas seulement se trouver dans l'incapacité de se déplacer: elles doivent aussi vouloir se déplacer, ou en avoir besoin. La capacité à migrer est un indicateur complexe et multidimensionnel composé d'un éventail de politiques potentiellement applicables, qui peuvent entraver le mouvement et l'accès à des ressources importantes.

Lorsque l'on s'intéresse aux populations bloquées, il est primordial de faire la distinction entre la capacité, le désir et le besoin de se déplacer. La question théorique consistant à faire la distinction entre les personnes qui ne souhaitent pas migrer et n'en sont pas capables et celles qui risquent de se retrouver dans une situation d'immobilité involontaire, c'est-à-dire entre celles qui ne souhaitent pas se déplacer et celles qui le souhaitent (ou en ont besoin en temps de crise) mais restent sur place, risque d'être extrêmement difficile à résoudre, d'autant plus que, même sur une courte période de temps, les personnes peuvent changer d'avis quant à la nécessité de se déplacer. Ainsi, en vue d'appréhender l'ensemble complet des décisions de se déplacer, il serait utile d'opérer un recadrage nuancé de la théorie migratoire autour de trois concepts clés: espace migratoire, actifs locaux et causalité cumulative.1

Cette préoccupation concernant l'immobilité est justifiée dans la mesure où ce sont les populations particulièrement vulnérables qui seront touchées. Et cette vulnérabilité potentiellement extrême des populations involontairement immobiles justifie que l'on prête une attention accrue à ce

groupe. Elle justifie également que l'on essaie d'extrapoler les informations existantes en vue de mieux comprendre comment ces populations pourraient réagir face à des crises ou des chocs graduellement plus sévères et comment nous pourrions les aider à mieux les affronter.

Le conflit est l'un des facteurs qui risquerait de perturber les schémas de mobilité existants et d'empêcher que de nouvelles migrations se déroulent. Par exemple, au sujet des conflits des années 1990 en Bosnie, au Sri Lanka, en Somalie et ailleurs, on pourrait affirmer que les personnes présentant les plus grands besoins humanitaires étaient précisément celles-là mêmes qui ne pouvaient échapper aux conflits et aux violences, et non pas les réfugiés ou les PDI qui avaient pu fuir. Reconnaissant cet état de fait, les acteurs internationaux ont cherché à établir des «zones sûres» à l'intérieur de ces pays, où les populations restées sur place comme les personnes déplacées de l'intérieur pouvaient bénéficier de la protection et de l'assistance de l'ONU, bien qu'en pratique la sécurité ne régnait pas toujours dans ces zones, comme l'illustre le cas tristement célèbre de Srebenica.

En concentrant toute notre attention sur les mouvements, «les personnes immobilisées involontairement deviennent invisibles». Lubkemann a étudié la situation, au cours de la guerre civile au Mozambique, d'une zone rurale propice aux inondations où un groupe à dominante masculine ayant établi un schéma de migration ouvrière vers l'Afrique du Sud voisine était parvenu à tirer un profit économique de cette migration forcée, tandis que l'intensification des violences empêchaient les membres de l'autre groupe, dans lequel les femmes étaient disproportionnellement représentées, de se déplacer sur un espace plus restreint comme elles le faisaient habituellement pour subvenir à leurs besoins depuis la sécheresse prolongée du début des années 1980. En conséquence, ce dernier groupe s'est retrouvé progressivement appauvri. Ainsi, les personnes qui se déplaçaient le moins étaient en fait celles qui avaient le plus souffert des conséquences de la guerre sur la migration, précisément parce que leur



Des réfugiés albanais du Kosovo rassemblés à la frontière entre le Kosovo et la Macédoine en mai 1999. Les réfugiés ont été détenus au passage frontalier de Blace pendant cinq jours avant d'être autorisés à se rendre en Macédoine. Depuis plus de trente ans, le photographe Howard Davies document la vie des réfugiés et des demandeurs d'asile. De nombreuses photographies tirées de ses archives sont disponibles sur www.eye-camera.com

mars 2014

immobilisation forcée bouleversait profondément leurs stratégies habituelles de mobilité.²

Depuis peu, c'est le pouvoir immobilisant du changement environnemental qui a commencé à être observé. Selon les conclusions du rapport Foresight 2011 du Bureau gouvernemental pour la Science du Royaume-Uni (Government Office for Science), il serait possible que la migration perde en ampleur, et non pas le contraire, dans le contexte du changement climatique.3 Au Bangladesh, toujours selon ce rapport, «bien que la mobilité puisse servir de stratégie de survie post-catastrophe [...] les catastrophes peuvent en fait réduire la mobilité en créant une augmentation des besoins en main-d'œuvre à l'origine ou en détruisant les ressources nécessaires à la migration». Il a aussi été avancé que «[l]es personnes qui ne sont pas capables ou pas disposées à se réinstaller sont celles qui courront les plus grands risques, qui pourront être exacerbés par des politiques mal adaptées conçues pour empêcher la migration».4

La combinaison des différentes contraintes qui limitent les possibilités de mobilité est susceptible d'accentuer l'impact de l'immobilité forcée. Ceci est tout aussi vrai pour les effets combinés des catastrophes naturelles et des politiques migratoires restrictives au Bangladesh que pour les violences liées aux conflits et la sécheresse au Mozambique: ce sont les personnes les moins capables d'y faire face qui éprouvent les plus grandes difficultés.

Conceptualiser les populations bloquées

Les personnes qui se retrouvent totalement incapables de se déplacer, que ce soit par manque de différents types de capital ou en raison d'autres contraintes telles que les conflits, les risques ou les politiques en vigueur, sont susceptibles de présenter un ensemble de vulnérabilités particulières qui sont rarement reconnues et quasiment jamais combattues.

Il est essentiel de faire la distinction entre ceux qui choisissent de rester et sont qui sont forcés de rester pour que le concept de populations bloquées ne soit pas appliqué de manière trop large et imprécise. L'identification de l'immobilité volontaire pourrait se baser par exemple sur le besoin de se déplacer en raison d'une crainte bien fondée des conséquences qui pourraient s'ensuivre si ce déplacement n'a pas lieu. Le terme «bloquées» met en exergue le besoin de migrer.

Pourtant, en situation de crise, par exemple un impératif politique ou une catastrophe environnementale, il n'est pas possible d'assimiler un urgent besoin de migrer à un simple besoin puisque, même lorsqu'il existe un véritable besoin de migrer, certaines personnes préfèrent toujours rester sur place et que, même dans des circonstances extrêmes, la mobilité résulte d'un choix positif. Les populations bloquées sont celles qui souhaitent se déplacer et qui ont également besoin de se déplacer pour assurer leur propre protection mais qui n'en ont pas la capacité.

Dans le contexte du changement environnemental, où la migration peut être considérée comme une forme d'adaptation, un faible niveau de capital révèle à la fois une forte vulnérabilité face aux crises et une faible capacité à partir. Les différents types de capital peuvent avoir une influence plus directe sur la capacité de se déplacer, par exemple le capital financier ou l'accès au transport, ou une influence moins directe, par exemple l'appartenance à des réseaux sociaux qui ne sont pas implantés dans la zone immédiatement touchée par la crise.

La Nouvelle-Orléans, au moment de l'ouragan Katrina, en constitue un exemple frappant: les personnes les mieux dotées en ressources étaient parties avant que l'ouragan ne s'approche, tandis que celles qui pouvaient aller se réfugier chez des amis ou de la famille dans une autre ville avaient aussi plus de chances d'être parties. En revanche, les personnes sans ressources (principalement les pauvres, les Afro-Américains, les personnes âgées et les résidents sans véhicule particulier) étaient restées prisonnières des eaux montantes. Ce sont les plus vulnérables qui étaient exposés, de manière disproportionnée, aux dangers de cette catastrophe. Là où la mobilité apporte certains avantages, la marginalisation des populations bloquées est encore plus aiguë.

Si la migration est une ressource, les politiques qui limitent ou contrôlent la migration contribuent à emprisonner les populations, délibérément ou non. La fonction de restriction de la mobilité des politiques migratoires est aujourd'hui un grand sujet de discussion, particulièrement en relation à la détention et à l'expulsion. Le renforcement progressif des contrôles en matière de migration internationale est devenu l'un des obstacles les plus manifestes à la mobilité. En effet, le déclin de la protection internationale des réfugiés, provoqué par la fermeture progressive du territoire des pays les plus riches, était l'un des grands sujets de préoccupation des années 1990.

Il est aujourd'hui bien établi que le schéma dominant de la migration en situation de crise implique mars 2014

des déplacements temporaires sur des courtes distances, si bien que les politiques cherchant à confiner ce type de déplacement seront celles qui contribueront de la manière la plus évidente à immobiliser les populations contre leur gré. À l'exception des populations immédiatement adjacentes aux frontières, l'intensification des contrôles exercés sur les mouvements migratoires internationaux est susceptible d'avoir un impact plus fort que les autres politiques qui, souvent, ne sont pas directement liées à la migration.

Rester «bloqué» en plein déplacement

Les situations de déplacement prolongées offrent un autre exemple flagrant d'une population partiellement mobile mais bloquée, particulièrement dans le cas des camps de réfugiés ou PDI, où les déplacements hors des camps sont officiellement limités. Les personnes concernées ont dû exercer un certain degré de mobilité pour gagner le camp mais, bien que celui-ci constitue généralement une solution immédiate aux besoins de protection à court terme, il prive également les individus d'un éventuel accès aux ressources qui leur permettrait de continuer leur chemin et, par là-même, les immobilise.

Mais cet enfermement en cours de route peut aussi survenir dans le cas des projets migratoires plus individuels. Par exemple, il est aujourd'hui de plus en plus fréquent de voir des migrants ouest-africains forcés d'interrompre leur chemin en Afrique du Nord plutôt que de tenter de gagner l'Europe. L'interruption de ce type de mouvement accentue la vulnérabilité des migrants forcés d'attendre pendant de longues périodes de temps à des endroits stratégiques le long d'une trajectoire de migration, bloqués à des endroits particuliers en cours de route, privés de ressources ou bloqués suite à des contrôles migratoires et incapables de rentrer chez eux.

Conclusions

Nous avons besoin de solutions humanitaires acceptables sur le plan politique pour répondre à l'immense vulnérabilité des migrants qui restent bloqués dans certains contextes, tels que les Soudanais du Sinaï ou les ressortissants d'Amérique Centrale souhaitant migrer aux États-Unis ou au Mexique. Dans certains pays tels que le Maroc et l'Afrique du Sud, les migrants eux-mêmes sont organisés et font campagne pour que les choses changent.

Il n'est toutefois pas évident de trouver les réponses politiques concrètes à apporter, bien qu'il existe certains points d'ancrage sur lesquels s'appuyer. Le dernier des Principes Nansen porte sur «les politiques et les réponses nationales et internationales» qui prévoient une réinstallation à mettre en œuvre «sur la base de la non-discrimination, du consentement, de l'autonomisation, de la participation et de partenariats avec les personnes directement affectées [...] sans négliger celles qui peuvent choisir de rester sur place». Manifestement, il existe une grande différence entre choisir de rester et être incapable de partir.

La déclaration émise en 1993 par Sadako Ogata, ancienne Haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, concernant le «droit de rester» des populations touchées par les crises, après avoir été initialement critiquée comme une tentative dissimulée de limiter la mobilité et le droit de demander l'asile, a inspiré à l'ONU une politique de «protection préventive» définie au cours des années 1990. Dans ce contexte, même si cette politique se nourrit des meilleures intentions et cherche à protéger les personnes restées sur place, elle pourrait aussi avoir un effet directement ou indirectement punitif sur ces personnes, qui viendrait s'ajouter aux événements dont elles sont victimes.6

Tant que les informations dont nous disposons sur les populations bloquées restent limitées, l'objectif politique devrait être d'éviter les situations dans lesquelles les personnes sont incapables de se déplacer alors même qu'elles le souhaitent, d'éviter de promouvoir les politiques qui les encouragent à se déplacer quand elles risquent de ne pas le souhaiter et de diffuser des informations leur permettant de prendre des décisions éclairées. Alors qu'il est difficile d'imaginer les détails précis de telles politiques, il semble en tout cas évident qu'elles ne devraient pas se limiter à des initiatives d'échelle nationale. Dans le cadre d'une solution, il faudrait associer les initiatives régionales, telles que la Convention de Kampala, à des initiatives au niveau des villes. Au niveau local, il est plus facile de cibler les politiques cherchant à favoriser la mobilité et fournir un accès aux informations nécessaires en temps opportun.

Le problème ne provient pas de personnes présentes au mauvais endroit relativement au changement climatique ou à d'autres crises mais plutôt de personnes présentes au mauvais endroit et dans l'incapacité absolue de trouver une solution. Le plus urgent pour l'instant consiste à identifier comment les interventions existantes peuvent limiter la probabilité de voir des personnes rester bloquées dans des situations de crise. Mieux comprendre les raisons de leur immobilité pourrait permettre

Crises

ars 2014

de modifier les réponses politiques actuelles pour qu'elles tiennent compte de leur véritable situation. À ce jour, notre compréhension des dynamiques des populations bloquées est encore trop limitée pour suggérer quelconque mesure politique précise pour atténuer leur vulnérabilité ou leur permettre de se déplacer lorsqu'elles estiment en avoir le besoin.

Richard Black rb51@soas.ac.uk est Prodirecteur de Recherche et Entreprise à l'École des études orientales et africaines de l'Université de Londres www.soas.ac.uk. Michael Collyer m.collyer@sussex.ac.uk est maître de conférences en Géographie à l'Université du Sussex.

www.sussex.ac.uk

56

- 1. Hammar T, Brochmann G, Tamas K. et Faist T. (eds) (1997) International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary perspectives. Oxford: Berg
- Lubkemann S. C. (2008) «Involuntary immobility: on a theoretical invisibility in forced migration studies» *Journal of Refugee Studies*, 21(4) 454-475.
- 3. Foresight: Migration and Global Environmental Change (2011) Final Project Report. Londres: The Government Office for Science.
- 4. Black R., Bennett S R.G, Thomas S.M. et Beddington J.R. (2011) «Migration as adaptation» *Nature* 478, 447-449.
- www.regjeringen.no/upload/UD/Vedlegg/Hum/nansen_ prinsipper.pdf
- Hyndman J. (2003) «Preventative, palliative or punitive? Safe spaces in Bosnia-Herzegovina, Somalia and Sri Lanka.» Journal of Refugee Studies 16(2) 167-185.